

## **Quand un peuple réputé pour sa culture attaque des œuvres d'art : l'iconoclasme en France.**

### **Abattre des statues ?**

Aujourd'hui une déferlante iconoclaste menace le monde, depuis les Etats-Unis jusqu'à l'Europe et au-delà. Elle concerne des monuments représentant des figures de la traite négrière, de l'esclavagisme et de la colonisation, des phénomènes qui furent très généraux à travers l'univers, surtout depuis le XVI<sup>e</sup> siècle quand l'Europe conquérante étendit sa domination jusqu'aux confins de l'univers. En France aujourd'hui par exemple Colbert est mis en cause pour le fameux *Code noir*, adopté pourtant deux ans après son décès, le général Faidherbe et d'autres colonisateurs de l'Afrique sont l'objet d'attaques et de manifestations diverses. Le citoyen balance volontiers entre des attitudes parfois contradictoires tant il est difficile de se faire une religion sur un sujet qui concerne la mémoire et la révision du passé autant que le présent. Jacqueline Lalouette, historienne spécialisée en particulier dans l'étude de la statuaire française dans les deux derniers siècles, déclara récemment qu'elle était résolument opposée au « déboulonnage » - les boulons, où sont-ils donc ? - et qu'elle pensait qu'il fallait privilégier l'érection de nouveaux monuments à des personnages oubliés ou peu présents, du type du Haïtien Toussaint-Louverture, de la « mulâtresse » Solitude, symbole historique de la lutte des esclaves guadeloupéens à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, de l'esclave africaine rebaptisée Modeste Testas, vendue dans les Antilles par des Bordelais, etc. Favorable en outre au soutien à des institutions culturelles comme le *Mémorial de l'abolition de l'esclavage* de Nantes ou à des sites rythmant la route de l'abolition de l'esclavage et l'essor des droits de l'homme, elle estime qu'ainsi des solutions apaisantes et justes pourraient être dégagées.

Il faut aussi, toujours selon elle, sans doute suivie par la communauté des historiens, tout faire pour maintenir ou imposer la rigueur historique face aux mensonges éhontés racontés à propos de Colbert, de Victor Schœlcher, de Jacques Cœur récemment menacé à Bourges et d'autres qui apparaissent au fur et à mesure des débats et combats. Il s'agit en l'occurrence d'éduquer solidement et durablement la population souffrante ou non, afin que soit évité le piège fatal de l'anachronisme qui mélange passé et présent ; transmettre le savoir, enseigner, faire connaître le contexte historique du moment, etc. Selon elle, et beaucoup d'autres, la seule statue qui pose un problème délicat est celle du maréchal Bugeaud à Périgueux, car elle porte une inscription proclamant que ce soldat « a pacifié l'Algérie »<sup>1</sup>. Certes, mais cette

---

<sup>1</sup> Jacqueline LALOUETTE, *Un peuple de statues. La célébration sculptée des grands hommes (1804-2018)*, Paris, Mare et Martin, 2018. Les réflexions qui accompagnent cette introduction sont le résultat de nos récents échanges de juin 2020.

pacification avait été réalisée en particulier grâce aux « enfumades », les insurgés algériens étant asphyxiés dans les grottes où ils se réfugiaient, un peu comme on détruit des renards tapis dans leurs terriers. Dans *Mémoires d'un combattant* (éditions Sylvie Messinger, Paris, 1983) Hocine Aït-Ahmed, un des chefs historiques du Front de libération nationale, rapporte un souvenir instructif et méconnu en France à propos de sa propre enfance en Grande Kabylie : « Il y avait omniprésence française dans notre imaginaire sous forme de phobies, de hantises : Bichuh, l'animal fantastique dont nous menaçaient nos mères n'était autre que Bugeaud ». Importance du maréchal Bugeaud dans la mémoire algérienne presque deux siècles après l'événement ? Rappelons qu'auprès des enfants en Espagne, depuis l'invasion française de 1808, ce fut Napoléon qui joua longtemps un rôle similaire de loup-garou ou d'ogre. Un Français loup-garou en Espagne, un autre en Algérie... La question des figures du maréchal Bugeaud nous semble concerner moins les historiens que les diplomates et les politiques en charge des délicates relations franco-algériennes, d'autant que ce maréchal semble occuper - ou avoir occupé - dans l'imaginaire algérien une place qu'il n'a guère en France, où seule sa casquette égarée paraît poser problème (« As-tu vu la casquette, la casquette ?... »).

La vague révisionniste qui monte triomphera-t-elle de l'Histoire et les représentations d'un passé honni par certains seront-elles abattues ? L'historien l'ignore car il n'est pas bon prophète, disait Jean-Jacques Becker sous forme de boutade. Revenons dans l'immédiat sur le terrain plus ferme du passé français, si souvent mouvementé.

### **Les trois phases de l'iconoclasme.**

Les représentations artistiques en France ont traversé jusqu'à présent trois phases principales d'iconoclasme pendant lesquelles des œuvres d'art, en particulier des statues, ont été attaquées et souvent détruites ou mutilées. Ce thème est d'ailleurs traité comme si de tout temps avait existé un absolu, l'« œuvre d'art », art attaqué par des « barbares », des « vandales » aux intentions malignes et perverses. Les réalités sont certes bien plus complexes, comme le souligne avec finesse l'historien Olivier Christin dans *Une révolution symbolique, l'iconoclasme huguenot et la reconquête catholique* (Editions de Minit, collection *Le sens commun*, Paris, 1991, en particulier pp. 7-14), ouvrage dans lequel il critique un de ses prédécesseurs, Louis Réau, conservateur qui arrêta pratiquement la sacrosainte « œuvre d'art » après les créations des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, au style dit classique et qui, surtout, négligeait les facteurs non esthétiques de l'iconoclasme<sup>2</sup>. Ajoutons que Louis Hauteœur, un des principaux responsables de l'enlèvement de statues en France entre 1941 et 1944, enlèvement sur lequel nous reviendrons, fut un important conservateur de musée et professeur d'histoire de l'art, alors secrétaire général des Beaux-Arts au ministère de l'Education nationale. Il était lui aussi amateur exclusif du style classique<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup> Louis REAU, *Histoire du vandalisme : les monuments détruits de l'art français*, Editions Hachette, Paris, 1959.

<sup>3</sup> Louis HAUTEŒUR a surtout été l'auteur d'une monumentale *Histoire de l'architecture classique en France* dont il poursuivit la rédaction après son départ des fonctions administratives de Secrétaire

La première phase active d'iconoclasme correspond aux destructions d'images saintes opérées entre 1530 et 1600 par les Huguenots, calvinistes français, à l'époque des guerres de Religion. Ces protestants français, surtout sous la forme du calvinisme mais parfois aussi luthérienne, refusaient tout intermédiaire entre le fidèle et Dieu. Ils s'attaquèrent aux représentations religieuses des catholiques, essentiellement à la statuaire pieuse ornant leurs lieux de culte et leurs demeures civiles. En de véritables guerres civiles s'étalant sur plusieurs décennies des statues furent détruites ou mutilées ; furent également visés des crucifix, des tableaux, des reliques, des vitraux, autant d'œuvres matérielles mais symboliques pour eux, œuvres créées par les « papistes », ces idolâtres démoniaques dont les images sont à leur avis explicitement prosrites dans la Bible, œuvre si respectée et désormais connue de tous. Pour les protestants, ces destructions étaient un acte de piété, de défense de la Vraie Foi. Parfois les catholiques, diabolisant à leur tour les protestants, ces « hérétiques », ripostaient en s'attaquant à leurs vies, vies humaines détruites contre statues mutilées ou abattues, et la Saint Barthélémy n'est pas qu'un symbole. Ces querelles des images ... et des humains sont abordées en particulier par Olivier Christin, déjà cité, et par Denis Crouzet, dans *Les guerriers de Dieu - La violence au temps des troubles de religion, vers 1525-vers 1610* (Éditions Champ Vallon, Seyssel, 1990, réédition 2005). Cette première et violente phase d'iconoclasme ne s'apaise, au début du XVIIe siècle, que par la défaite de protestants.

Survient ensuite une seconde vague de destructions qui correspond à la Révolution française, surtout vers 1793-1795, dans sa période de la « déchristianisation ». Le monde nouveau alors apparu fit l'objet récemment de nouvelles recherches menées autour du grand historien Michel Vovelle, décédé en 2019, longtemps maître des études universitaires sur la Révolution et spécialiste de l'histoire des mentalités. Intitulé *Religion et Révolution. La déchristianisation de l'an II* (Editions Hachette, Paris, 1976), son ouvrage ouvre la voie ; il est suivi de *La Révolution contre l'Eglise, la déchristianisation de l'an II* (Editions Complexe, Bruxelles, 1988) et de divers articles érudits. Rappelons avec lui que le terme de « vandalisme » pour désigner et dénoncer la destruction d'œuvres d'art fut inventé sous la Révolution même par l'abbé Grégoire, membre actif de la Convention. Toute révolution créatrice d'un ordre nouveau est destructrice de l'ancien mais en même temps édicatrice du nouvel ordre, d'une nouvelle esthétique sur de nouvelles valeurs. Le « musée » est aussi une création de l'époque, qui préserve et offre à la vue des citoyens des trésors artistiques qui, sous l'Ancien Régime, étaient restés pour l'essentiel confinés dans les demeures royales et celles des privilégiés, noblesse et clergé. Paradoxalement et parallèlement, parce que les révolutionnaires français n'étaient pas d'un seul bloc, il y eut bien des agressions contre les héritages légués par un passé monarchique fondé en partie sur le droit divin attribué au roi et sur ce que les « déchristianisateurs » appelèrent le « fanatisme » et la « superstition ». Furent agressés, outre des personnes, les monuments et statues des rois, des saints, ainsi que certains biens des privilégiés dont les armoiries par exemple furent souvent martelées car considérées comme des injures ou des menaces contre les conquêtes et les valeurs nouvelles de la Révolution. Nombre d'édifices religieux furent détruits mais d'autres encore reçurent une nouvelle

---

général des Beaux-Arts qui l'occupèrent jusqu'au printemps 1944. Son œuvre écrite dans le domaine de l'histoire de l'art reste très importante.

[Texte]

affectation, laïque, qui contribua à les sauvegarder, de même que la vocation d'un musée est d'abord de conserver.

Divers disciples ou successeurs de Michel Vovelle, comme Jean-Clément Martin pour la Vendée par exemple, ont enrichi et nuancé l'étude de cette seconde crise iconoclaste.

Ajoutons que tout le XIXe siècle français, avec ses multiples changements de régime politique, fut scandé, certes de façon moins violente, par des mutations fréquentes dans les personnages honorés par la peinture et surtout la statuaire en lieu public, ainsi que dans les noms attribués aux voies publiques et aux bâtiments officiels. Une rue de l'Empereur ou d'Austerlitz peut être rebaptisée rue Royale puis Nationale, puis de la République, ensuite du 2 Décembre et enfin du 4 Septembre... Se poursuit ainsi un iconoclasme léger, généralement sans dégâts marqués. Emmanuel Fureix, dans *L'œil blessé. Politiques de l'iconoclasme après la Révolution française* (Editions Champ Vallon, 2019) a contribué à faire connaître cet iconoclasme « miniaturisé », « soft » pourrions-nous dire aujourd'hui, qui, tout en répudiant le « vandalisme » et les démolitions brutales, installe dans une certaine continuité les changements du paysage esthétique à chaque changement politique, au sein d'une vie politique longtemps instable depuis la Restauration de 1814-1815. C'est par exemple ce phénomène que Maurice Agulhon (et ses nombreux disciples dont E. Fureix ou nous-même) appela, de 1879 à 1914 la « républicanisation » de l'espace public entre 1879 et 1914, « républicanisation » allant de pair avec la « statuomanie », autre terme esthétique-politique nouveau toujours orné de guillemets

Certes les deux premiers temps forts d'iconoclasme que nous avons effleurés sont largement documentés et nous ne les développons pas ici. Le second est même parfois considéré, surtout par les adversaires de ce bouleversement de la vie politique et sociale française que fut la Révolution, comme un des principaux effets de cette transformation, à côté des conséquences de la Terreur qui évita au pays l'invasion étrangère mais ne sauva pas tous les Français...

Bien moins connue est la troisième phase d'iconoclasme qui toucha la France entre 1941 et 1944, sous la forme de l'enlèvement par l'Etat français du maréchal Pétain d'une partie de la statuaire de bronze implantée en lieu public. Nous y consacrons l'essentiel de notre article.

### **L'iconoclasme de la France de Vichy, 1941-1944.**

Par un décret du 11 octobre 1941, une vaste campagne est lancée pour l'enlèvement, la récupération (un *Bulletin officiel du service de la Récupération* a été créé), on dit encore la refonte ou la mobilisation du métal « des statues et monuments en alliages cuivreux sis dans les lieux publics et dans les locaux administratifs, qui ne présentent pas un intérêt artistique ou historique ». Étonnement, cette dernière phase iconoclaste en France a été étudiée surtout par des chercheurs étrangers, comme la Canadienne Kirilly Freeman, dans *The battle for bronzes. The destruction of french public statuary (1941-1944)*, thèse de doctorat présentée à l'Université de Waterloo, au Canada en 2005. Cette recherche a été publiée ensuite sous le titre de *Bronzes to Bullets : Vichy and the Destruction of French Public Statuary, 1941-1944* (Stanford University Press, Stanford, Californie, États-Unis, 2009). S'y ajoutent, parmi les chercheurs des États-Unis, Elizabeth Campbell Karlsgodt avec son long

article publié dans la *French Historical Review* vol. 29-1, 2006, à New-York : « Recycling French Heroes : The Destruction of French Bronze Statues under the Vichy Regime » et celui de Chad C. Denton, chercheur de Berkeley, depuis professeur à l'université de Yonsei en Corée du Sud et dont le travail, publié en 2013 porte sur la « Récupération », la réquisition des métaux non-ferreux. En France même, une étude locale de grande qualité est due à Jean-Pierre Koscielniak, avec *Vendanges de bronze. L'enlèvement des statues en Lot-et-Garonne sous le régime de Vichy* (Éditions d'Albret, coll. *Terres de mémoire*, Nérac, 2007). Dans la revue *Patrimoine campanaire*, numéro 69 de janvier-avril 2012, nous avons nous-même étudié « Les cloches en France sous la seconde guerre mondiale », cloches sauvées grâce au choix fait par Vichy de sacrifier à leur place des statues laïques de bronze. Enfin notre étude intitulée « Vendanges de bronze dans l'Yonne sous l'Occupation » fournit un second exemple local (Tome 150, année 2012/2 du *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, pp. 123-152).

### **Menaces sur les statues de bronze en France.**

L'Etat dit français de Vichy mène une active collaboration économique avec l'Allemagne nazie, dont les motivations sont toujours en cours d'étude (collaboration forcée mais plutôt souhaitée). Un des éléments abordés ici est précisément la réquisition des métaux non ferreux et l'envoi d'une partie de ces métaux outre-Rhin. Le décret du 11 octobre 1941 qui organise l'enlèvement des statues et bustes de bronze est le résultat complexe des pressions de l'Allemagne, pressions en forte croissance à partir du lancement, le 22 juin 1941, de l'invasion de l'URSS, quand les inaccessibles métaux non ferreux du Chili, de Bolivie, du Congo belge ne sont plus remplacés par la production des mines soviétiques.

Réorganisée par Hermann Goering, l'économie de guerre allemande, donc désormais sans les minerais métalliques soviétiques, exige que chacun des pays occupés de l'« Europe nouvelle » fournisse des quantités accrues pour l'industrie de l'armement. En dehors du plomb et du zinc, les réquisitions portent essentiellement sur le bronze - cuivre et étain - livré généralement sous la forme de cloches des églises. A titre d'exemple, environ les deux-tiers des cloches de la Belgique et 80 % de celles des Pays-Bas sont ainsi livrés mais la France occupe une position très particulière. Elle est le seul pays occupé à avoir conservé un Etat théoriquement souverain. Sans pouvoir refuser les livraisons exigées, elle a la capacité d'en choisir l'origine. Le maréchal Pétain et son gouvernement, afin de maintenir de bonnes relations avec l'Eglise de France, choisissent de livrer des statues laïques au lieu des sacrosaintes cloches. Ces dernières ne gagneront l'Allemagne que dans l'Alsace-Lorraine récupérée dès août 1940 par le Grand Reich et dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais administrés en fait directement par les Allemands à partir de Bruxelles. Au total ce sont 1700 à 1800 statues et bustes érigés en lieu public ou dans les locaux administratifs qui sont ainsi enlevés, on dit encore « mobilisés ».

L'Etat français de Vichy se fixait trois buts, visés et atteints. Tout d'abord il doit livrer aux vainqueurs-occupants les quantités de métaux exigées. Ensuite les rouages administratifs complexes de sélection mis en place à partir du décret du 11 octobre 1941, avec des commissions départementales, des instances régionales et un Comité Supérieur implanté à

Paris, le processus permet, au moins dans les premières années, d'enlever prioritairement les monuments républicains, c'est-à-dire les plus contraires à l'idéologie contrerévolutionnaire installée par le maréchal Pétain et son gouvernement qui opèrent le choix. Parmi les œuvres disparues, selon les chiffres fournis par Maurice Agulhon dans le troisième tome de sa vaste étude portant sur les visages de la République, ce sont 120 statues et bustes de Marianne en lieu public qui disparaissent ainsi sur environ 500<sup>4</sup>. Pour les grands hommes enlevés, ce sont des figures des Lumières, de la Révolution et de la République qui sont d'abord « mobilisées », donc enlevées. Ainsi le gouvernement du maréchal met-il à profit son statut pour orienter les exigences allemandes et asseoir l'idéologie antidémocratique de son propre régime. « Deux oiseaux d'un seul tir », dit-on en espagnol.

Le troisième but, moins évident dans ce nettoyage de l'espace public, est plutôt esthétique. Louis Hautecœur, président du Comité Supérieur, se justifiera d'ailleurs à la Libération en indiquant que ses choix n'étaient pas politiques mais esthétiques : nettoyer l'espace public des effets néfastes de la « statuomanie », des trop nombreuses statues des XIXe et XXe siècles qu'il présente comme relevant d'une esthétique discutable. On trouve dans la presse des critiques contre « des œuvres dite d'art et d'un goût plus que douteux »<sup>5</sup>. Au cours du XIXe siècle a été construit pour la statuaire en lieu public un type de modèle académique, avec le personnage de bronze vêtu d'une redingote ou de son uniforme et dressé sur un socle de pierre décoré d'inscriptions didactiques, explicatives. C'est la multiplication, « lassante » dit-on, de cet type de création esthétique que le gouvernement de Vichy dit souhaiter éliminer. Certes après la libération du territoire français en 1944-45, des tâches urgentes de reconstruction du pays dévasté par la guerre et par les pillages allemands relèguent loin des priorités le remplacement ou la remise en place des statues disparues. Beaucoup de socles restent vides et, assez souvent, un simple médaillon de bronze, placé sur au flanc du socle orphelin, se substitue à la statue disparue. C'est le sort avenue Emile-Zola à Paris de l'ancienne statue de l'écrivain polémiste. L'art abstrait connaît enfin une vogue nouvelle qui déprécie plus encore le modèle artistique dit encore « Troisième République » donc obsolète.

Il apparaît en fait que dans cette troisième phase d'iconoclasme, l'esthétique n'a joué qu'un faible rôle. Certes une statue est l'œuvre d'un artiste, bien plus que n'avaient été les cloches d'une église, et en outre bien plus visible que ne l'est une cloche généralement tapie sous son clocher. Mais la statue est d'abord la représentation d'un personnage ou d'une figure allégorique - République, Liberté, Justice, Musique, Littérature, Agriculture, Fleuve qui traverse la cité, etc. - qui revêt une charge symbolique forte. La cité est généralement fière d'un personnage, son « grand homme », souvent né chez elle avant d'accéder au succès, à la notoriété sur place ou ailleurs. Il arrive que la statue n'ait pu être érigée que grâce à l'apport de souscriptions financières volontaires des habitants - ou de leurs ancêtres. Certes ce phénomène d'attachement, de fierté, joue moins dans la capitale, très, voire trop largement pourvue en statues sur ses rues et places publiques. Paris, a-t-on dit, est un « Panthéon à ciel ouvert ». Mais lorsque, en 1942, on « mobilise » dans la commune de Mézin la statue d'Armand Fallières, qui fut président de la République mais fut natif du lieu, un petit bourg

<sup>4</sup> Maurice AGULHON, *Les Métamorphoses de Marianne. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1914 à nos jours*, Editions Flammarion, Paris, 2001, p. 103.

<sup>5</sup> Jean-Pierre KOSCIELNIAK, livre cité plus haut, p. 72.

du Sud-Ouest, il est évident que cet enlèvement est ressenti douloureusement par la population. La charge symbolique, affective, d'un monument est bien supérieure à son poids de cuivre et d'étain, et même à sa valeur artistique. Le fervent attachement de la « petite patrie » au monument de son « grand homme » est heurté de mille façons par l'attitude politique d'un chef d'Etat qui prétend édifier une « France nouvelle », celle dite de la « Révolution nationale » (appellation fréquente dans les régimes autoritaires), tout en satisfaisant les exigences de l'ennemi, du vainqueur. « On ne se méfie jamais assez des généraux vaincus » a dit Jean Zay dans son journal de prison, Souvenirs et solitude. Sont blessés les sentiments de fierté, éventuellement les valeurs politiques figurées par le personnage enlevé, le goût artistique et souvent aussi des sacrifices financiers, l'argent dépensé par la collectivité, ou par les ancêtres de celle-ci, pour ériger cette œuvre devenue patrimoniale, au moins localement.

Les maires, les conseillers municipaux et divers notables locaux tentent souvent de s'interposer, de sauver l'œuvre menacée. La ville d'Arles en Provence tente en vain de sauver la statue de Frédéric Mistral, son poète donné en exemple par Pétain à diverses reprises comme modèle du retour aux traditions anciennes d'avant 1789, dans l'esprit de la « Révolution nationale » ; la statue de Joseph de Maistre, philosophe contrerévolutionnaire, subit le même sort à Chambéry en Savoie ; celle du romancier Alexandre Dumas est enlevée à Villers-Cotterêts en Champagne ou celle de l'explorateur Dumont d'Urville à Condé-sur-Noireau, en Normandie. Ailleurs ce sont, ici et là, trois statues de Jeanne d'Arc qui sont fondues, alors que la sainte, de son vivant adversaire des Anglais, est bien souvent présentée par le maréchal Pétain comme le modèle patriotique de l'anglophobie régnant sur terre et sur mer. En l'occurrence ces exemples, choisis volontairement par nous parmi des personnalités vantées par le régime du maréchal, affaiblissent beaucoup l'éventuel attachement des autorités et notabilités locales au régime de Vichy. Ajoutons que les socles orphelins sont bien souvent choisis par la France libre et la Résistance intérieure comme pôle des manifestations hostiles à l'occupant et au régime de Vichy.

### **En zone libre, dans le Lot-et-Garonne (Sud-Ouest).**

Dans le Lot-et-Garonne étudié par J.-P. Koscielniak et situé en zone dite libre ou non occupée, vingt et une statues sur vingt-trois sont enlevées et fondues, dont trois *Mariannes* en pied, deux bustes monumentaux de la République érigés sur de hauts socles et une belle *Marseillaise* (rétablie le 14 juillet 2018 grâce aux souscriptions suscitées en particulier par la fervente obstination de J.-P. Koscielniak). Pour le reste, en dehors des statues de Bernard Palissy, céramiste de la Renaissance réputé avoir brûlé son mobilier pour alimenter son four de potier, et d'Armand Fallières, ancien président de la République, les personnages enlevés n'ont en général qu'une notoriété essentiellement locale, dans leur commune de naissance précisément. Ils avaient anobli leur commune par une carrière certes modeste mais souvent nationale, à Paris par exemple. Plus de 90 % de disparitions dans ce département du Sud-Ouest traditionnellement républicain, cela n'a pu que gonfler sur place le nombre des adversaires de Vichy et des partisans de la Résistance et de la France Libre ! A travers le pays, ce sont des centaines de motifs de douleur et de mécontentement qui apparaissent dans la population. Comme nous allons l'étudier, dans le département de l'Yonne, pourtant en zone

occupée, sur dix statues ou bustes de bronze, seules cinq furent enlevées, la main du pouvoir se faisant moins lourde.

### **En zone occupée, dans l'Yonne (Nord de la Bourgogne).**

Pour l'Yonne, les archives départementales sont riches en informations sur les réquisitions de statues mais nous n'étudions ici, brièvement, que le cas du chef-lieu du département, la ville d'Auxerre.

Jean Moreau, maire d'août 1941 à 1944, a été nommé par décision souveraine du pouvoir vichyste et ne fut pas élu comme, sous la République, par le conseil municipal. Mais, cet industriel et commerçant du chocolat, membre d'une prospère famille locale, connaît bien les sentiments de la population.

La collecte des métaux non ferreux auprès des particuliers mais aussi des hôtels, des hôpitaux, des administrations, etc., s'effectue depuis mars 1941, ici comme ailleurs, par le biais de campagnes de propagande faisant appel au patriotisme des Français et au volontariat, sans grands résultats, car la population se doute bien que le produit récolté n'ira pas alimenter principalement l'industrie et l'agriculture nationales - comme le proclame l'affichage public - mais partira majoritairement vers l'Allemagne. La mesure capitale est, nous l'avons vu, le décret du 11 octobre 1941 qui n'exclut des réquisitions du bronze en espace public que les bronzes des monuments aux morts et des tombes des cimetières. A Auxerre disparaissent ainsi les statues de deux personnages peu connus localement, celle d'un ministre du travail de la Seconde République (Alexandre Marie) qui d'ailleurs avait contribué à écraser le mouvement ouvrier en juin 1848 et celle de Soufflot, l'architecte du Panthéon natif de la région. L'émotion est faible car le vrai problème est ailleurs, comme nous le verrons.

Le maire d'Auxerre sait que l'essentiel se joue dans l'attachement de sa cité à Paul Bert, savant et républicain anticlérical natif du lieu dont il fut longtemps le représentant, conseiller général puis député, avant de devenir le premier Auxerrois à être ministre, en charge de l'instruction publique dans le « grand ministère » de Léon Gambetta, un des pères-fondateurs de la République à partir de 1870. En outre la statue de Paul Bert est l'œuvre d'Emile Peynot, artiste natif de Villeneuve-sur-Yonne, dans le département, artiste réputé, malgré ou à cause du caractère académique très reconnaissable de son œuvre. Il s'agit du portrait en pied du ministre auxerrois en habit de son temps et tendant un bras accueillant vers le visiteur.





*Paul Bert par Emile Peynot, sur le pont de l'Yonne (carte postale, coll. de l'auteur)*

Entre novembre 1941 et mai 1944, cette statue est alternativement sauvée par la commission départementale et condamnée à être fondue par le Comité Supérieur ou, à l'inverse, condamnée à Auxerre et sauvée à Paris. Le préfet de l'Yonne, représentant de l'Etat, donc du maréchal Pétain, se réjouit chaque fois qu'elle est condamnée. En fait le ministre républicain et de gauche Paul Bert est en balance, devant les commissions locales puis le Comité Supérieur parisien, avec un maréchal de Napoléon Ier, Nicolas Davout (1770-1823), duc d'Auerstaedt et prince d'Eckmühl, natif d'une commune proche d'Auxerre. Le préfet soutient et protège la statue de Davout - parce que c'est celle d'un maréchal, comme l'est Pétain. Pourtant c'est le maire d'Auxerre qui finit par l'emporter. Jean Moreau, fin politique, connaisseur de sa ville est en effet doté de réseaux aussi discrets qu'efficaces à Paris comme ancien combattant de la Grande Guerre et longtemps colonel d'aviation. Le préfet qui n'est pas originaire de la région, ne comprend pas la situation ; il avait préparé ses dossiers pour sauver le maréchal d'Empire, pourtant encore condamné en mai 1944 quand cette dernière fois Paul Bert est épargné.

Cependant à cette date, la préparation du débarquement de Normandie et les bombardements anglo-américains ont déjà paralysés les transports ferroviaires civils en France et en Allemagne. Finalement, faute de wagons, les deux statues rivales restent à Auxerre. Le maire, après un temps de purgatoire, d'« indignité nationale » (une peine récemment créée pour sanctionner les collaborateurs des Allemands ou l'Etat français de Vichy), pourra bientôt être pardonné et élu conseiller municipal d'Auxerre, puis maire de la ville, et enfin député au Parlement avant de devenir ministre sous la Quatrième République. Considéré comme

bienfaiteur d'Auxerre en tant que sauveur de la statue d'un Paul Bert menacée par les Allemands (qui en fait ne participent pas aux choix des commissions), il peut accueillir dans sa bonne ville tant le général de Gaulle que le général de Lattre de Tassigny, un des héros militaires de la libération du pays. Sauver Paul Bert de l'enlèvement vaut brevet de patriotisme quelles qu'en soient les circonstances. En fait nous pouvons dire que c'est en sauvant par ses manœuvres occultes à Paris la statue de l'Auxerrois Paul Bert qu'il a lui-même été sauvé et qu'il a pu mener une belle carrière politique après la Libération.

C'est un exemple édifiant d'une résistance réussie à l'iconoclasme des autorités de l'Etat par des notables locaux attachés au patrimoine de leur « petite patrie », dans un département qui a dû tout de même livrer la moitié de sa statuaire de bronze.

### **Bilan**

Des trois phases d'iconoclasme survenues en France depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, celle des années 1941-1944 est la moins connue ou la plus tue. Elle correspond comme les deux antérieures à une période de guerre civile - ou presque - dans laquelle les facteurs politiques ou politico-religieux furent essentiels. Cependant pendant longtemps, à partir de la libération du territoire, fut adopté un récit national affirmant que, « sauf une poignée de misérables », toute la population française avait été de cœur avec les résistants et la France Libre du général de Gaulle »<sup>6</sup>. C'est pourquoi, déformant le réel, l'histoire des années 1941-1944 resta longtemps mal connue et d'ailleurs l'iconoclasme fut alors présenté comme une mauvaise action allemande, y compris sur les inscriptions apposées sur des plaques décorant les socles orphelins,

Ceci nous ramène aux plaques explicatives dont certains demandent l'installation sur les socles des quelques statues aujourd'hui contestées de « grands personnages » d'un passé lointain qui jouèrent un rôle dans l'essor de l'esclavage, du racisme, de la colonisation...

**Bernard RICHARD, agrégé d'histoire, ancien enseignant dans les universités de Rabat et de Paris X-Nanterre puis attaché culturel en Amérique latine et en Egypte.**

---

<sup>6</sup> Message fameux du général de Gaulle, chef du Gouvernement provisoire de la République française, daté du 14 octobre 1944 : l'épuration de la société française ne saurait toucher qu'« une poignée de misérables et d'indignes, dont l'Etat fait et fera justice », dans *Discours et Messages*, tome 1 : *Pendant la guerre (juin 1940-janvier 1946)*, Paris, Editions Plon, 1970, p. 455. Il s'agissait alors pour le général de redynamiser un peuple épuisé par les années de privations et d'humiliations, on ajoute aujourd'hui et d'accommodement à l'occupation étrangère et au régime de Vichy.